



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Télégestion Solidarité 31

Aide

Senior

Handicap

Autonomie

Publié le 14 janvier 2020

Reading time : 1 minutes

Télégestion Solidarité 31 propose aux services d'accompagnement et d'aide à domicile prestataires une simplification de la gestion des prestations APA et PCH accordées à leurs bénéficiaires.

En quoi consiste cette aide ?

Télégestion Solidarité 31 propose aux services d'accompagnement et d'aide à domicile prestataires une simplification de la gestion des prestations APA et PCH accordées à leurs bénéficiaires.

Télégestion Solidarité 31 garantit le suivi et la qualité de la prestation des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Télégestion Solidarité 31 propose aux services d'aide et d'accompagnement à domicile plusieurs fonctionnalités :

- La transmission automatisée des plans d'aide
- La comptabilisation réelle des heures d'intervention
- Le contrôle de la réalisation des heures accordées
- La facturation des prestations.

Ce dispositif est gratuit pour les bénéficiaires et ne nécessite pas d'installation de matériel au domicile des usagers. C'est un outil fiable qui comptabilise le temps réel de présence de l'aide à domicile et facilite les échanges d'informations avec le Conseil départemental.

Guide du bénéficiaire Télégestion solidarité 31

[Télécharger](#)

Qui est concerné ?

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent en mode prestataire auprès des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.

Comment en bénéficier ?

Tout service autorisé par le Président du Conseil départemental peut déposer une demande d'adhésion au dispositif auprès du Conseil départemental.